

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 24 (1919)

Nachruf: Joseph Stockmar
Autor: Rossel, Virgile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Joseph Stockmar



I.

Dans l'espace de quelques années, trois bons Jurassiens ont disparu, qui honorèrent leur petit pays et qui furent d'entre les meilleurs compagnons de ma vie. Les Actes ont parlé déjà de Ch.-Joseph Gigandet et d'Emile Bessire. Je tiens à évoquer aujourd'hui la mémoire de leur ami, de notre ami commun, Joseph Stockmar.

Sans faire beaucoup de bruit, il a fait beaucoup et de féconde besogne. S'il y avait en lui un fond de scepticisme, qui l'inclinait à ne pas attacher plus d'importance que de raison aux actions des hommes, fussent les siennes, s'il avait trop d'esprit pour n'être pas modeste, il se plaisait aux grandes affaires et, silencieusement, il accomplit une œuvre dont bien d'autres se seraient glorieusement parés. Et puis, il avait des talents si divers qu'il n'a pas eu le loisir de les cultiver tous. Il y avait en lui, comme nous le verrons, un poète ; il y avait en lui un écrivain du goût le plus sûr, du style le plus nerveux ; il y avait en lui un fantaisiste et un humoriste à la vive imagination, à la fine ironie ; et je suis persuadé que, s'il l'avait voulu ou si sa destinée ne l'eût pas conduit par d'autres chemins, il eût été l'un des premiers ou le premier de nos journalistes. Mais, à part son *Histoire de la ligne et du tunnel du Simplon* (les chapitres techniques devaient être rédigés par feu son collègue Victor Duboux), il n'aura pas laissé un livre. C'est, qu'en littérature, il papillonnait volontiers : il s'éprenait d'un sujet, lui consacrait un bout de page exquise et l'abandonnait pour voler à autre chose. Je me rappelle qu'un jour, il m'aborda, en souriant : — « Sais-tu ? Nous allons publier un roman ensemble. J'ai un titre, mais un titre qui à lui seul nous garantit le succès. Le reste te regarde ! » Si, en politique, il ne redoutait pas les longs efforts, s'il a prouvé que nulle entreprise ne pouvait être confiée à des mains plus expertes que les siennes, plus actives, plus ingénieuses, plus patientes, la perspective de noircir les trois cents pages d'un volume l'effrayait positivement.

Joseph Stockmar est originaire de Courchavon (ses ancêtres étaient de Rastadt, Baden, et son grand-père F.-J. Wenceslas Stockmar, après avoir été garde-général du prince-évêque de Bâle, Joseph de Roggenbach, continua ses fonctions sous le régime français qui avait succédé à l'éphémère République rauracienne de 1792).

« Mais je suis né près de l'Allaine », comme il le dit dans l'une de ses chansons. Il était de 1851 (31 mars). Neveu de Xavier Stockmar, le remarquable homme d'Etat auquel le Jura doit ses chemins de fer, il eut une jeunesse facile. Ayant décroché son brevet de maturité à l'Ecole cantonale de Porrentruy, il partit pour les Universités de Berne et de Strasbourg, où il étudia le droit, sans passion semble-t-il. Strasbourg était alors celui d'avant 1871, ou celui d'après 1918. Nos futurs avocats s'y rendaient presque tous, pour y faire deux ou trois semestres. Stockmar devait y retrouver, avec le souvenir de Paul Gautier et de tant d'autres, nombre de ses compatriotes. Mais les circonstances le détournèrent du barreau. Il dut s'arracher, moins aux Pandectes à la vérité qu'aux douceurs de la vie académique, pour assumer la gestion de graves intérêts de famille.

Quelque temps après, il épousait une amie d'enfance, qui lui prodigua la plus fidèle tendresse, la plus constante sollicitude et qui sut lui inspirer le culte du foyer. Deux enfants, un fils et une fille, ajoutèrent encore à son bonheur. Il avait un nom populaire ; tous ceux qui le connaissaient fondaient sur lui des espoirs illimités.

Le Jura traversait des temps douloureux. Le kulturkampf l'avait profondément divisé. Dans les districts catholiques, c'était la guerre civile à l'état latent. Je n'ai pas oublié les tristes années de 1871 à 1876, que j'ai passées à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Il y avait plus qu'un fossé entre conservateurs et radicaux. On se déchirait avec rage. Les élections étaient des batailles, où il coulait au reste plus de vin que de sang. Stockmar, qui était du parti libéral, polémisait dans le Progrès, dans le Frondeur, contre les « ultramontains ». Il ne signait pas ses articles ; mais on ne tarda pas à distinguer sa marque ; il avait tant de joyeuse humeur, il était si spirituel, que ses adversaires ne pouvaient lui garder rancune et que les plus farouches de ses amis n'osaient lui reprocher de n'avoir pas la dent plus dure. D'ailleurs, il n'a jamais eu le goût de haïr. Et il aimait trop son Jura pour n'être pas indulgent à tous les Jurassiens.

Son Jura ! Il l'a chanté sur tous les tons, et peut-être ses strophes en dialecte du cru sont-elles les mieux venues de toutes celles qu'il lui a consacrées. Il ne s'est pas borné à rimer des versiculets tels que ceux-ci :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose l'Allaine,
On tond votre laine,
Mes pauvres brebis.
Avocats, notaires...

Il a célébré la poésie de notre histoire et le charme de nos paysages. Il a interpellé La Réfouse :

O Réfouse ! géant superbe,
Combien jouèrent à tes pieds,
Qui dorment aujourd'hui dans l'herbe,
Au fond de tombeaux oubliés ?

Et il a dit gentiment, à sa manière, car il abhorrait l'emphase, et même le haut lyrisme ne le tentait point :

Nous n'avons jamais eu d'histoire ;
Jamais l'écho de nos vallons
D'un héros n'a redit la gloire,
Ni les exploits de nos canons.
Mais plus d'un martyr populaire
En s'immolant nous délivra,
Et la mémoire en reste chère
Aux enfants de notre Jura.

Nous n'avons pas d'Alpes sublimes,
Nous n'avons ni lacs, ni glaciers,
Et les touristes de nos cimes
Dédaignent les larges sentiers.
Mais les sapins de nos collines,
Nul ailleurs ne les trouvera ;
Ils aiment jusqu'à leurs épines,
Les enfants de notre Jura.

Nous n'avons pas grande opulence
Et nous apprenons d'autant mieux
A contester à la finance
Le droit d'éclabousser les gueux.
Mais l'établi soutient la pioche,
Et lorsque l'un d'eux chômera,
Ils mettront la main à la poche,
Les enfants de notre Jura.

Nous n'avons pas les fleurs hâtives,
Ni les doux fruits des pays chauds.
On ne distille pas nos pivois
Pour en extraire des sirops.
Mais nul chez nous n'en prend vergogne,
Car, à ce défaut, Dieu para
En faisant voisins de Bourgogne
Les enfants de notre Jura.

Il fallait, au risque de mettre un peu de décousu dans cette biographie, indiquer d'un trait appuyé combien le coin natal fut cher à Stockmar. On comprendra mieux certaines de ses initiatives.

En 1876, à l'âge de vingt-cinq ans, Stockmar devint préfet de Porrentruy. Il acceptait une tâche épineuse entre toutes. Son prédécesseur, Joachim Froté, s'y était usé. Il y réussit, dès la première heure. C'est que, dans son énergie, il y avait de la souplesse et c'est surtout qu'il était rebelle à toute espèce de fanatisme. Il sentait aussi que le mouvement « vieux-catholique » avait été mal engagé : « Je ne me faisais, a-t-il expliqué dans un manuscrit qu'il m'a légué, aucune illusion sur les chances de cette entreprise : elle était condamnée à avorter. Que ses promoteurs aient cru au succès, cela est évident, car ils n'étaient pas hommes à conduire sciemment leur parti et leur pays dans une pareille impasse. Nous n'avions pas

cette confiance, nous, les jeunes, et l'attitude du clergé « libéral » eût d'ailleurs suffi à nous la faire perdre. L'évêque Herzog était digne de tous les respects, et les prêtres suisses qui l'avaient suivi, comme ceux qu'il forma, étaient d'honnêtes gens, dévoués et courageux. L'infailibilité du pape n'avait jamais empêché les Jurassiens de dormir... Les chefs du mouvement n'étaient pas non plus à la hauteur de leur tâche. Je ne parle pas de M. Teuscher, dont la haute intelligence et les rares qualités de clarté, de précision et de persévérance s'affirmèrent dans la préparation et l'exécution de la loi sur l'organisation des cultes. Cette loi ne pouvait être que démocratique et libérale. Les catholiques eurent le grand tort de la combattre dans son principe au lieu de l'adapter à leur discipline. Un évêque comme M. Fiala en eût tiré de sérieux avantages : n'était-ce rien, en effet, que la suppression du placet, la libre accession des paroisses au diocèse, le choix du curé par la paroisse, sans aucune restriction du droit d'intervention de l'évêque... en attendant, la séparation, dont cette loi était la préface ? »

Pour Stockmar, l'élection de Mgr Lachat à l'épiscopat avait été une irréparable faute, qui devait fatalement engendrer toutes les misères de nos luttes confessionnelles. Ce bon « curé de campagne », fort pieux, mais un peu borné, commit maladresses sur maladresses qui, affirme Stockmar, « amenèrent une rupture qu'il eût été facile d'éviter ».

En attendant, le Jura souffrait. Les églises, desservies par des « intrus », étaient vides. Le clergé national avait été exilé par le gouvernement bernois. Il y avait là une situation intolérable à tous égards. Le nouveau préfet de Porrentruy pouvait assoupir les ressentiments, et glisser un peu d'huile dans les rouages d'une administration qui avait eu toutes les rigueurs ; il lui était impossible de dénouer le conflit.

Sur ces entrefaites, le canton de Berne renvoya son Conseil-exécutif, que le peuple accusait d'avoir mal géré les finances publiques. Les libéraux jurassiens, qui y représentaient le Jura, partagèrent le sort de leurs collègues, tous débarqués, sauf M. Rohr. On était mécontent aussi des éternelles disputes religieuses et l'on était résolu à ne plus maintenir, par dépit et faux point d'honneur, des mesures qui, tel le bannissement des curés, étaient évidemment contraires à tout droit.

De 1878 à 1896, Stockmar dirigea tour à tour, à Berne, les départements de la police, des chemins de fer, des travaux publics, des affaires communales et des cultes. Il s'assimulait avec une étonnante rapidité les notions les plus variées comme les plus étrangères à sa tournure d'esprit. Il était, par surcroît, de ceux qui voient pousser l'herbe. Sans en avoir l'air, sans paraître surchargé de travail, mais l'œil ouvert à tout, l'intelligence ennemie des heures perdues, il semait son champ et préparait les riches moissons. Quelques semaines après son entrée au gouvernement bernois, il lançait le décret d'amnistie qui effaçait presque toutes les erreurs du kulturkampf qui contribua éminemment à la pacification du Jura catholique. Des deux côtés de la barricade, il eut à subir des assauts qui le

meurtrirent sans le faire dévier de sa route. Les radicaux de stricte observance ne lui ménagèrent pas les crève-cœur ; s'il ne s'en plaignit point, s'il n'en conçut pas d'amertume, il n'était pas assez insensible pour se résigner sans froissements intimes aux actes d'ingratitude ou d'injustice.



JOSEPH STOCKMAR

Son expérience de 1878 ne le découragea point. Un peu plus tard, il tenta de réaliser une réforme ecclésiastique dont le Jura n'aurait pu que se féliciter. Le Concordat de 1828 prescrivait à l'évêque de Bâle de s'adjoindre un suffragant, si la circonscription diocésaine venait à compter de nouveaux cantons. On n'avait pas songé à recourir à ce moyen, qui eût allégé le fardeau de l'évêque et permis d'octroyer une administration spéciale à la partie française de l'évêché. A la mort de Mgr Arnold, en 1863, si je ne me trompe, Xavier Stockmar avait bien proposé de nommer

un évêque jurassien. Indignation à Porrentruy, où le candidat était suspect de « libéralisme ». Et l'on ne sortit pas de l'ornière. Lorsque Joseph Stockmar, qui avait la direction des cultes, fut chargé, trente ans après, de soumettre au gouvernement bernois, un rapport sur la question diocésaine, il avait conseillé le retour du canton dans le diocèse sous diverses conditions dont l'une était l'institution d'un suffragant en exécution du Concordat. « Ce fut un beau tapage », écrit-il dans les *Notes et Souvenirs* que j'ai sous les yeux. Le projet échoua. Stockmar constate, non sans quelque mélancolie, non sans quelque irritation : « La majorité du gouvernement était hostile à la rentrée dans le diocèse, et je n'étais soutenu que par un seul de mes collègues : il est vrai que c'était Marti. Il eût fallu, pour réussir, l'appui du Jura unanime ; on put, au contraire, invoquer l'opposition des catholiques pour motiver un ajournement... qui dure encore, et que déplorent maintenant ceux qui en sont responsables. Car la comédie fut complète. Cinq ans après les manifestations « populaires » contre l'institution d'un suffragant concordataire, le clergé jurassien demandait la nomination d'un commissaire épiscopal « pour mieux sauvegarder les intérêts des œuvres diocésaines » (voir *Semaine catholique de la Suisse*, No 26, du 29 juin 1901). »

Mais je n'insiste pas. Au Conseil-exécutif, Joseph Stockmar réalisa de sérieuses et d'heureuses réformes. C'est à lui que le canton de Berne est redevable de la modernisation du régime pénitentiaire, ainsi que de la création de l'établissement et du domaine de Witzwyl. En outre, Stockmar, réorganisa la police bernoise et, le premier en Suisse, il introduisit un service d'anthropométrie, à la suite de nombreuses conférences avec le professeur Bertillon de Paris. Il refondit la législation relative aux communes. Il fut l'un des promoteurs de la fusion entre les compagnies de la Suisse-Occidentale-Simplon et du Jura-Berne-Lucerne. Et, comme il était un homme d'une moralité exemplaire, il lutta, tant qu'il fut directeur de la police cantonale, contre le mal de la prostitution qui n'avait point épargné les villes de Bienne et de Berne. Dans cette brève notice, on ne peut que signaler ces preuves de sa multiple activité.

Stockmar avait présidé le gouvernement bernois en 1882 et 1889. Membre du Conseil national de 1879 à 1897, il présida cette assemblée en 1896. Il n'y fut pas l'orateur encombrant qui se jette indiscrètement dans tous les débats. Quoiqu'il parlât avec non moins d'élégance que de facilité, ses discours aux Chambres fédérales furent assez rares. Il prit notamment une part prépondérante à la discussion, en 1890, de la loi sur les arrondissements électoraux. Comme il était question de diviser l'arrondissement du Jura en deux circonscriptions, pour protéger les droits de la minorité catholique, il s'appliqua de toutes ses forces à empêcher une solution qu'il considérait comme extrêmement fâcheuse pour le maintien de l'unité jurassienne. A cette époque, l'exclusivisme était de règle dans tous les partis. Stockmar aurait pu devancer son temps, suggérer à ses amis l'idée d'une politique d'équité envers les conservateurs privés, depuis bien des lustres,

de presque toute représentation au Conseil national. Il n'aurait pas été entendu, il se serait brisé contre d'insurmontables résistances. Et l'arrondissement du Jura fut partagé, grâce aux radicaux suisses, aux radicaux bernois principalement, qui n'avaient pas un intérêt majeur à rapprocher les frères ennemis.

L'autorité qu'il avait acquise au Parlement le fit désigner, il y a une trentaine d'années, comme procureur général *ad hoc* de la Confédération dans le procès de Neuchâtel contre les anarchistes d'alors. Il fut victime d'une aventure qu'il raconte dans ses *Notes et Souvenirs*. Jadis, pendant ses études universitaires, il avait collaboré à la *Tribune du Peuple*, revue de jeunes qui paraissait à Delémont. Et, au mois de novembre 1871, la *Tribune* avait donné, sous la signature de Joseph Stockmar, une centaine d'alexandrins dans lesquels il flétrissait les auteurs de la guerre qui avait si cruellement frappé nos voisins de France. Ce poème ne manquait pas d'allure. Il était, au demeurant, d'un pacifiste bien plus que d'un révolutionnaire. En voici la fin :

O rois ! quand viendra l'heure infaillible et prochaine,
Où, vengeant en un jour la conscience humaine,
Vous fuirez, éperdus, conspués et maudits,
Où les trônes, le sceptre et les glaives infâmes
Avec les échafauds seront jetés aux flammes,
La terre entonnera des hymnes inouïs.
La coupe de sang veut une dernière goutte :
Ce sang sera le vôtre, ô tyrans ! et la route
Que pourra suivre enfin la libre humanité,
Lui montrera le but divin : Fraternité !

A la date du 31 mars 1909, Stockmar nous dit, dans ses *Notes et Souvenirs* : « Un journal anarchiste de Lausanne, la *Voix du Peuple*, réédite encore une fois les pauvres vers que j'ai publiés en 1871 dans la *Tribune du Peuple*, et qui passent, depuis le procès de Neuchâtel, pour une apologie du régicide. *Habent sua fata*.. J'aime assez la plaisanterie, même quand elle s'exerce à mes dépens, et je n'ai jamais protesté contre cette légende. La vérité est que l'élégie qui m'a valu la réprobation apeurée des bourgeois et l'approbation ironique des « compagnons » ne méritait ni l'une ni l'autre : c'était plutôt une paraphrase de la parole biblique : « Celui qui frappe par l'épée périra par l'épée ». Ecrite sous l'impression d'une visite aux ruines de Belfort, quelques jours auparavant, elle respirait l'horreur de la guerre... Elle serait restée inconnue si, vingt ans plus tard, dans le procès de Neuchâtel, l'avocat des prévenus n'avait eu l'idée d'utiliser cet argument *ad hominem* contre le magistrat qui requérait la condamnation de ses clients, accusés d'excès de plume. J'avais été informé par Adhémar Schwitzguébel de ce que tramait l'avocat, et n'avais fait qu'en rire. L'effet n'en fut pas moins produit, et depuis lors il est acquis que mes vers servent d'excuse aux « compagnons » dont le vocabulaire est trop coloré. Ils figurent en guise de préface en tête d'un « Chansonnier de la Révolution », publié à Genève... Je viens de relire ce petit poème. A trente-huit ans de distance, j'en puis

juger comme s'il était d'un autre. Moyennant la suppression d'un certain nombre d'adjectifs et quelques corrections, les vers seraient passables. Quant au fond, c'est bien une composition d'écolier sur un lieu commun : le sang appelle le sang. — Il est vrai qu'on a pendu des gens pour moins que cela. »

Rien de plus juste que cette appréciation paisible et détachée d'une œuvre de jeunesse. Je n'ai exhumé cette anecdote politico-littéraire que pour défendre la mémoire de Stockmar contre une sottise légende. Après cela, le tour dont il avait été victime était bien joué.

Nommé à la direction du Jura-Simplon en 1898, Joseph Stockmar quitta Berne pour Lausanne. Il prit part, à Rome, aux négociations entre la Suisse et l'Italie qui aboutirent au percement du tunnel du Simplon. Lors du rachat des chemins de fer, en 1903, il aurait pu choisir entre la direction de deux arrondissements. Il préféra celle de Lausanne, où il fut accueilli d'emblée par la sympathie générale. De commerce agréable, d'un caractère enjoué, le mot à l'emporte-pièce ou le mot pour rire ne lui coûtant rien, ferme dans ses principes, mais sans rogne intransigeance, sûr dans ses amitiés, il fut bientôt l'une des figures les plus populaires de la capitale vaudoise.

Lorsqu'on a franchi le cap du demi-siècle, les transplantations peuvent être déprimantes ou mortelles. Stockmar se familiarisa sans peine avec son nouveau milieu. Il trouva sur les bords délicieux du Léman une seconde petite patrie, sans cependant oublier l'ancienne qu'il chérit passionnément jusqu'à la fin. Excellent administrateur, aimé et respecté du personnel qu'il avait sous ses ordres, il ne s'enterra pas dans l'exercice de ses fonctions. Quelle que fût la conscience qu'il mettait à l'accomplissement de ses devoirs officiels, il avait le travail si facile qu'il put ne pas refuser un appel de professeur extraordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne ; il y fit un cours très intéressant, très nourri sur le régime et l'organisation des chemins de fer. Il n'avait pas cessé de rimer, on lisait de temps à autre son nom sous un article de la *Bibliothèque universelle*, il s'apprêtait à compléter ses *Notes et Souvenirs*, quand la maladie fondit sournoisement sur lui. Il assista en philosophe à sa lente agonie et, stoïquement, tous les matins, tous les après-midis, il reprit le chemin de son bureau jusqu'au dernier jour.

Sa taille s'était courbée, sa vigueur s'en allait, sa démarche traînante ne soutenait presque plus un corps amaigri et fatigué. Il ne voulait pas avouer la gravité de son état, ou plutôt, il la dissimulait à son entourage avec cette délicatesse fière qui était dans sa nature. Il s'endormit le 28 juillet 1919, après avoir causé tranquillement avec les siens.

« Joseph Stockmar, a dit M. Arnold Bonard, dans la *Patrie suisse* du 20 août 1919, était richement doué. Son intelligence fine, déliée, pénétrante, s'assimilait toutes choses avec une facilité qui tenait du prodige ; son activité était inlassable... Sous les dehors d'une grande simplicité et d'une malicieuse bonhomie, se cachaient un financier avisé et un diplomate habile, excellent à trouver la formule ou le compromis conciliant les partis, les

divergences ou les intérêts aux prises. C'était un chercheur et un érudit, qui connaissait comme personne l'histoire de son Jura et celle de nos chemins de fer. Il fut de tout temps passionné de littérature, il avait tous les dons d'un maître-écrivain ; sa prose, agile, nerveuse, limpide, est d'une pureté classique... Généreux, tolérant, toujours enclin ou prêt au pardon, il fut un idéaliste épris de liberté, un champion de toutes les nobles causes, sous l'apparence du doux scepticisme du grand Montaigne qu'il ne cessait de relire ; un esprit libéral, fervent admirateur de Vinet, ennemi de la pose, des grands mots, de la réclame bruyante, ayant la pudeur de ses sentiments. Nul n'eut plus que lui le culte du foyer et l'amour de la famille. Il fut vraiment l'homme complet, ne restant étranger à rien de ce qui est humain. » Comment ne pas s'associer à cet éloquent hommage ?

Il est probable que la réunion des deux noms de Vinet et de Montaigne parmi les admirations de Stockmar aura étonné plus d'un lecteur. L'auteur des *Essais* et le « Pascal protestant » sont aux antipodes de la pensée. Et Joseph Stockmar aurait goûté à la fois le pyrrhonisme incisif de l'un, l'ardente foi de l'autre ? Pourquoi pas ? Nous sommes, les uns et les autres, plus divers, sinon plus changeants, qu'il ne nous plaît de l'imaginer. Ceux d'entre nous qui méritent d'avoir une âme, en ont au moins deux. Et tenez ! Ceux qui n'ont connu Stockmar que superficiellement n'ont vu en lui que le disciple de Montaigne. Il suffisait de l'avoir pratiqué un peu, pour le juger très différemment, bien qu'il ne se livrât guère et qu'il gardât jalousement le secret de sa vie intérieure. Cette page de ses *Notes et Souvenirs* le montrera sans qu'il soit nécessaire d'appuyer :

« 31 mars 1911. J'ai soixante ans aujourd'hui. Il y a longtemps que je descends le versant fatal, mais la descente va s'accroître. Elle ressemblera bientôt à une chute. Je crois y être préparé. Je ne ressens d'ailleurs aucun besoin de repos : l'ataraxie du trappiste ou du fonctionnaire en retraite n'a aucun attrait pour moi. Je ne la comprends pas. J'éprouve, au contraire, un singulier appétit de vivre, qui m'avertit peut être d'avoir à mettre les bouchées doubles. J'ai toujours été curieux de tout, et le monde devient si intéressant que ma passion de tout connaître s'avive au lieu de se refroidir. Elle a rempli ma vie ; elle m'a procuré de solides jouissances et quelques déceptions. Les souffrances physiques et morales ne m'ont pas été épargnées. Elles ont leur utilité. Je me suis parfois cabré contre l'inéluctable, mais j'ai fini par comprendre le sens de ces paroles de l'Imitation : « Toute notre paix consiste à savoir souffrir. »

Il avait perdu une fille bien-aimée, la petitesse ou la malice des hommes l'avait déçu, le mystère de la vie et de la mort troublait son regard, il y avait en lui un fond de mélancolie et de tendresse qu'on ne soupçonnait pas, — et l'on ne sera plus surpris que ce dévot de Montaigne citât, en l'occurrence, l'Imitation de Jésus-Christ.

II.

J'ai très sommairement esquissé l'œuvre politique et administrative de Stockmar. On me permettra de m'attarder un peu à son œuvre littéraire.

Dès sa sortie de l'Ecole cantonale de Porrentruy, il collabore à la Tribune du Peuple, à laquelle il envoie vers et prose. Il souriait à la Muse, qui lui rendait son sourire. Sa poésie n'est pas d'un grand lyrique. Elle n'est pas davantage d'un virtuose. Elle a du charme, de la grâce, de l'esprit, si elle ne s'élève point ad astra. Dans le genre élégiaque, il n'a rien fait de mieux que ses stances du Déclin des jours :

Les sentiers n'ouillés
Des bois dépouillés
Dorment sous le givre,
Et j'hésite à suivre
Leurs replis souillés,
Car la bise fane
La fleur que je glane
Aux sentiers mouillés
Des bois dépouillés.

Moissonneur des feuilles
Novembre, tu cueilles
Cette fleur aussi.
Sur le sol durci
Ta brume s'entasse.
Au temps qui s'efface
A quoi bon songer ?
L'été mensonger
Ne peut prolonger
L'éclat passager
Des fleurs que tu cueilles,
Moissonneur des feuilles.

Voici les frimas.
Sous d'autres climats
S'ouvrent d'autres roses.
Nos champs assoupis
N'ont plus leur tapis
De fleurs et d'épis,
Mais leurs veines closes
Gardent des moissons
Pour d'autres saisons.
Dans l'hiver des choses,
Nous seuls, nous passons.
Car nos fronts se plissent,
Nos cheveux blanchissent...
Est-il des climats
Qui nous rajeunissent ?
Voici les frimas.

Il ne dédaignait pas la satire, ni même la parodie. Le terme propre ne le scandalise jamais, ce terme propre fût-il le mot cru. Dans le recueil

manuscrit de ses péchés de jeunesse, et même d'âge mûr, je découvre des *Litanies de Saint-Fromont* qui sont de solide verve rabelaisienne. Mais il a rimé surtout pour le Caveau de Berne.

Le Caveau de Berne ? interrogez-vous. La ville fédérale, d'aspect si austère et dont la population n'est point welsche, aurait donc offert un asile à des gens qui se piquaient de continuer Piron, Collé, Désaugiers, Béranger et Nadaud ? Mais oui. Et cela se passait il y a un peu plus de trente ans. Eugène Borel, l'ancien conseiller fédéral, qui était Directeur de l'Union postale universelle, Elie Ducommun, secrétaire général du Jura-Simplon, Joseph Stockmar, Albert Gobat, Emile Bessire et moi, nous avons fondé le Caveau de Berne. De ce modeste et gai petit cénacle, je suis hélas ! le seul qui survive. Nous nous réunissions, tous les deux ou trois mois, un soir, au café Ryff, dans la Zeughausgasse. Cave et cuisine parfaites. Il nous arriva, je le confesse, de prolonger la veillée jusque... jusqu'à « la demie », comme disent messieurs les étudiants. Régulièrement, Louis Ruchonnet se joignait à nous, mais nous l'avions dispensé de l'obligation d'apporter son couplet et sa chanson (à chaque séance, en effet, il était prescrit, sous peine de mort, de chanter tant bien que mal une chanson inédite et un couplet taillé invariablement sur le modèle de « Biribi, mon ami »).

Distractions d'hommes graves. Henri Morel, Georges Favon, Adrien Lachenal, Lommel se sont assis une fois ou l'autre à notre table. L'été, Borel nous invitait à passer deux ou trois jours auprès de lui dans son hospitalière demeure de Combe-Varin. Et je crois bien que je lui dois quelques-uns des plus beaux moments de ma vie.

Les convocations se faisaient en vers. En voici une, qui est de Stockmar, notre secrétaire perpétuel ; elle est datée du 5 mai 1885 :

Lundi prochain, onze de mai,
Huit heures sonnant au Zitzglocke,
Ou bien à quelque autre breloque,
Soyez bien et dûment sommé
De vous rendre au caveau de Berne,
A pied, en voiture, à cheval,
Dans l'impasse de l'Arsenal,
Où Maître Ryff a sa taverne.
Qu'il fasse chaud, que l'air soit vif,
On vous attend chez Maître Ryff.
Le dîner promet d'être honnête,
Et vos couplets sont de la fête.
Mais sachez qu'on n'admettra pas
D'autre excuse que le trépas.

Il n'est pas nécessaire d'attendre la mort pour qu'elle vienne. Quelques années après, le Caveau de Berne était découronné. Eugène Borel s'en allait dans la force de l'âge, d'une maladie de cœur qu'il avait contractée un quart de siècle auparavant, en exposant sa vie pour son prochain. Ce qui lui faisait dire, de son air le plus narquois : — « Soyez vertueux ! La vertu est toujours récompensée ».

Stockmar prononça l'éloge funèbre d'Eugène Borel dans une chanson, qui sonna le glas de nos gentilles séances :

Depuis le jour où tu partis sans crainte
Pour le pays où finit la chanson,
Dans le cénacle où, libre de contrainte,
Nos cœurs jadis battaient à l'unisson,
Personne encor n'a pris ta place vide ;
Mais si nos chants recommencent leur cours,
C'est, comme alors, ton esprit qui nous guide :
Ton souvenir parmi nous vit toujours.

Quand tu partis, la Suisse résignée
A s'ennuyer, bâillait dans ses cantons.
A tout jamais, la paix semblait signée,
Rouges et noirs échangeaient leurs guidons.
Mais tu disais : le progrès veut qu'on lutte.
Et des combats reviendront les grands jours.
Or le clairon déjà chasse la flûte...
Ton souvenir parmi nous vit toujours.

Tu nous disais : fuyez les démagogues ;
La liberté périra sous leurs coups ;
Quand ces bergers roucoulent leurs églogues,
Craignez, enfants, qu'ils n'y cachent des loups !
Tu fus prophète, et tu rirais sous cape,
Si tu voyais, pour couronner leurs tours,
Leurs syndicats présidés par le pape...
Ton souvenir parmi nous vit toujours.

En attendant, Berne fait sa toilette ;
L'édilité sort du sentier battu.
Depuis hier, notre joie est complète :
La cathédrale a son clocher pointu.
D'un temple neuf la Lorraine est très fière :
Dans le Musée, on va loger des ours...
Gobat pourtant n'a pas sa loi scolaire.
Ton souvenir parmi nous vit toujours.

Pauvre Caveau ! la mort frappe à la cime :
A Ruchonnet, tu montras le chemin.
Des vieux amis le groupe se décime ;
Nous qui restons, serons-nous là demain ?
Qu'importe, au fond ! nous dirait ton sourire ;
Ne faites pas le compte de vos jours.
Mais chantez juste : éloge ou bien satire, —
Le souvenir en survivra toujours.

Borel, Ruchonnet, après eux le Caveau n'eut plus le cœur à chanter. Il végéta et s'endormit avant même que la mort lui eût fait de nouvelles visites. Stockmar en avait pieusement conservé les archives : deux gros cahiers, où nous avons rimé à peu près toute l'histoire suisse de 1884 à 1895. Il a même publié, pour ses amis, une plaquette intitulée : *Echos de Combe-Varin* (Delémont, 1892), et qui renferme ses exquis procès-verbaux du Caveau de Berne.

En prose, Stockmar nous a donné ses piquants « croquis parlementaires », qu'on trouvera dans la *Revue helvétique* de 1892, sous la signature de « Placide Plaisant » ; son *Jura* en 1815 (feuilleton du « Démocrate » de 1886), son introduction à l'*Album pittoresque du Jura bernois*, son avant-propos au *Journal de Guélat*, ses quatre articles si clairvoyants sur la « question confessionnelle » dans la *Tribune du Peuple* de 1872, son remarquable exposé de la « question catholique dans le canton de Berne » (*Revue helvétique* de 1891), son rapport à la Conférence maçonnique universelle de La Haye sur « la protection des enfants abandonnés » (Juillet 1896), de nombreux travaux relatifs à l'histoire des chemins de fer suisses, ses lumineuses études à la *Bibliothèque universelle* sur « les grèves de chemins de fer et les coalitions de fonctionnaires », sur « l'équilibre des langues en Suisse », sur « le Sanatorium pénitentiaire de Witzwyl », son *Histoire du Simplon*, etc., etc.

La plus importante de ses publications est sa biographie de *Xavier Stockmar (1797—1864)*, parue d'abord dans les *Bernische Biographien* (tome premier), puis en tirage à part. En somme, nous avons là toute l'histoire du Jura, en abrégé, de 1815 jusqu'à la mort de son plus illustre enfant. De son style souple, net et limpide, avec cette franchise et cette hauteur d'esprit qui lui sont naturelles, Joseph Stockmar a retracé les événements d'une période agitée entre toutes. Il s'est espacé même sur le fameux « programme de Glovelier », élaboré par une assemblée de députés jurassiens et qui « acclamé à Porrentruy le 30 octobre 1839 par une foule enthousiaste, pouvait être envisagé comme la préface de la séparation ».

Xavier Stockmar, l'inspirateur de ce programme, fut révoqué de sa charge de membre du gouvernement. Mais il avait le Jura presque entier de son côté. Poursuivi sous la prévention de haute trahison, il s'exila et se rendit en Algérie, où il tenta de fonder une colonie suisse, qui eût compté cent mille habitants. Des intrigues, nouées à Berne, continuées à Paris, entravèrent l'exécution de ce projet qui aurait exercé une influence peut-être décisive sur l'avenir économique de notre patrie.

Il faut lire le magistral essai de Joseph Stockmar. Il est fort possible que l'on soit navré de ne pas apprendre ici ce que le neveu du Stockmar de 1839 pensait d'une autre « séparation ». Quoique nous fussions très liés, nous n'avons jamais effleuré ce point. Il était tacitement entendu entre nous que nous n'abordions pas les sujets qui auraient pu nous diviser. Et nous étions si étroitement d'accord sur tout ce qui était de la guerre déchaînée par l'Allemagne en 1914, que nous ne manquions pas de thèmes de conversation. Les erreurs, les fautes de nos autorités civiles et militaires au cours de la tourmente l'ont ulcéré plus d'une fois. Je me rappelle sa fureur — il était, à l'ordinaire, la douceur même, — un soir où, sous le sceau du secret, il m'annonça que dix ou quinze trains étaient sous pression pour recevoir les troupes destinées à réprimer les émeutes qui, dans la Suisse romande, accueilleraient inévitablement le verdict d'acquiescement dans le « procès des colonels ». C'était l'époque des « suppositions » officielles. On avait « supposé » qu'un avion allemand, qui venait de

lancer des bombes sur Porrentruy, était un avion français. On « supposait », et que MM. Egli et de Wattenwyl seraient libérés de toute peine, et que les cantons welsches se révolteraient à l'ouïe de cette nouvelle, et que le général aurait l'occasion de gagner sa première victoire. A Neuchâtel, à Lausanne, à Genève, calme absolu, — mais, moins de deux ans après, on mobilisait les bataillons welsches pour rétablir l'ordre dans la Suisse allemande où la grève générale menaçait de dégénérer en très mauvaise affaire...

Quant à la séparation, nous ne la jugions pas de même, je le répète. Il avait, du péril clérical, une appréhension que je n'ai pas. Et pourtant, je me suis demandé s'il n'avait pas raison, lorsque je trouvai, le surlendemain de ses obsèques, dans un journal catholique, un compte-rendu si blessant et si haineux de la cérémonie funèbre que j'en fus indigné. Quoi qu'il en soit, l'idée de l'autonomie jurassienne fera son chemin un jour ou l'autre, sous une forme ou sous une autre, sans que l'amitié bernoise soit rompue et sous l'égide du drapeau fédéral.

« J'ai beaucoup noirci de papier dans ma vie, écrit Joseph Stockmar dans ses *Notes et Souvenirs*, et j'ai mis beaucoup de moi-même dans ces travaux officiels dont quelques-uns m'ont passionné. Je croyais naguère pouvoir extraire de ce fatras 100 vers et 500 lignes de prose pour laisser un souvenir à mes amis. Mais à quoi bon ? Mes vieux camarades s'en vont l'un après l'autre ; beaucoup m'ont oublié. Je n'ai pas été impunément deux fois déraciné (de Porrentruy à Berne, de Berne à Lausanne). Si je vivais encore dix ans, je mourrais complètement inconnu. Les personnes auxquelles je voulais laisser ce souvenir se comptaient il y a dix ans par centaines, aujourd'hui par dizaines, et dans quelque temps par unités. Ce serait outrer le *pauca paucis*. Quant au grand public, il ne s'intéresse qu'à l'actualité. » Ces confidences désabusées ne nous tromperont pas sur la valeur de l'œuvre, même purement littéraire, de Stockmar. On consultera souvent ses rapports et tel ou tel de ses discours parlementaires. Rien de plus net, de plus réfléchi, de plus transparent que sa pensée sur tous les problèmes que pose l'évolution de notre démocratie. Rien de plus aimable, de plus savoureux, de plus joliment, de plus finement français que nombre de ses vers, de ses opuscules ou de ses articles. Evidemment, il n'a pas noué sa gerbe, totalement dépréoccupé qu'il était de sa gloire. Il faudra chercher tout cela dans les collections de nos périodiques et dans les bulletins officiels ; mais plus d'un ira l'y chercher pour son instruction, pour son plaisir et pour faire plus ample connaissance avec une des individualités les plus sympathiques et les plus originales de notre Jura. Aussi bien, je crois que l'on me saura gré de fournir, à la suite de cet essai hâtif, une bibliographie générale que voici :

I. Poésies

1. Dans la *Tribune du Peuple* (1871) : Vers inutiles. — Un cas de conscience. — A Paul Gautier. — A une ruine. — Muses noires. — Babilles

(patois). — Banquistes. — Légendes jurassiennes : La fée Arie. — Le 1er Novembre.

2. Dans l'Album jurassien : Es Aidjolats (patois).

3. Dans la Revue du dimanche (1907, 1908) : Les oiseaux des Mouisquines. — Déclin des jours.

4. Dans l'Helvétia (1906) : On a bien le temps.

5. Echos de Combe-Varin. Delémont, 1892.

II. Littérature, Histoire, Souvenirs

6. Le Jura en 1815 (feuilleton du Démocrate, 1886).

7. Croquis parlementaires (tirage à part de la Revue helvétique, 1892, par Placide Plaisant) ; traduits en allemand, Basler Nachrichten, No 55 de 1895.

8. Album pittoresque du Jura bernois, introduction. St-Imier, 1893.

9. Xavier Stockmar. Etude biographique, Berne, 1901 (tirage à part des Bernische Biographien, livraisons 30 et 31).

10. Journal de Guélat, avant-propos, Delémont, 1906.

11. Souvenirs d'un passant : Le Caveau de Berne, par M. V. (Revue du dimanche, Nos 29 à 31, 1908).

12. Les grèves des chemins de fer et les coalitions de fonctionnaires (Bibliothèque universelle, Juillet 1913).

13. L'équilibre des langues en Suisse (signé X.), Bibliothèque universelle, Janvier 1914.

14. Un Sanatorium pénitentiaire : Witzwyl (Bibliothèque universelle, Juillet 1916).

15. La charbonnerie et son rituel (Bibliothèque universelle, octobre 1916, signé : Nestor Blanc).

16. Les tribulations des francs-maçons vaudois au XVIII^{me} siècle (Bibliothèque universelle, décembre 1916, signé : Nestor Blanc).

III. Politique

17. Tribune du Peuple (1872) : Question confessionnelle (4 articles). — Le Pius-Verein à Fribourg. — De l'Université fédérale

18. La revision (de la Constitution bernoise) et le Jura, Delémont, 1885.

19. La question catholique dans le canton de Berne (tirage à part de la Revue helvétique, 1891).

IV. Utilité publique

20. La nouvelle loi sur l'assurance immobilière, Porrentruy, 1882.

21. Communes et Assistance, lettre au Démocrate (1882).

22. La défalcation (Démocrate, 11 juillet 1888).

23. Les maisons de prostitution, Genève, 1888 (traduit en allemand, Berne, 1888).

24. La réforme de l'impôt foncier, Delémont, 1890.
25. Les prisons préventives, rapport à la Société pénitentiaire, St-Gall, 1893.
26. Statistique des prisons (Bulletin de la Schweizerische gemeinnützige Gesellschaft, 1894)
27. La protection des enfants abandonnés (Bulletin de la Conférence maçonnique de La Haye, juillet 1896).
28. Innombrables articles dans divers journaux, principalement dans le *Démocrate* de Delémont, de 1870 à 1900.

V. Chemins de fer

29. Rapports de gestion de la Direction des chemins de fer du canton de Berne, 1878 à 1891.
30. Les chemins de fer régionaux de Tavannes à Tramelan et de Langenthal à Huttwyl, 1882.
31. Rapport sur la subvention du Brünig, 1886.
32. Rapport sur la fusion J. B. L.—S. O., 1889
33. Rapport, projet de décret et message sur les subventions aux nouvelles lignes bernoises, 1891.
34. Groupage des marchandises, rapport au Congrès international des chemins de fer de Paris-Bruxelles, 1899.
35. Notes pour servir à l'histoire des chemins de fer suisses (*Revue*, Nos 277 à 279, 1902).
36. Le rachat du J. S. (*Journal de Genève et Bund*, 21 août 1902).
37. Histoire du chemin de fer du Simplon, qui paraîtra en 1920 (1 vol. in-8, Payot, Lausanne).

VI. Rapports au Grand Conseil de Berne

38. La cession des biens paroissiaux aux catholiques-romains, 1878
39. La revision de la Constitution, 1882.
40. L'établissement des vicariats dans les paroisses catholiques, 1883.
41. L'organisation des maisons de travail, 1885.
42. La demande d'une loi sur le dimanche, 1888.
43. La réforme pénitentiaire, 1890.
44. L'institution d'une commission des prisons, 1891.
45. La création d'une maison de travail pour les mineurs vicieux, 1891.
46. Les loteries, 1891.
47. L'organisation de la gendarmerie, 1892.
48. L'organisation du pénitencier de Witzwyl, 1895.
49. Les cérémonies religieuses des inhumations, 1895.
50. La question diocésaine, 1895.

VII. Discours au Grand Conseil du Canton de Berne

(Bulletin du Grand Conseil)

51. Décompte du Jura.
52. Faculté catholique.
53. Organisation des cultes, 1883—1884.
54. Enregistrement.
55. Décompte du Jura, 1886.
56. Défalcation, 1888.
57. Police politique, 1888.
58. Enregistrement.
59. Danse.
60. Vente des actions du J. S., 1889.
61. Grève des typographes.
62. Contrebande de l'alcool.
63. Décompte du Jura, 1890.
64. Police des ouvriers étrangers.
65. Assistance publique.
66. La littérature pornographique, 1892.
67. Les gendarmes et les sociétés secrètes.
68. Les vieux-catholiques, 1893.
69. Les troubles de Berne (Krawall), Amnistie, 1894.

VIII. Rapports et Discours au Conseil national

(Bulletin sténographique des Chambres fédérales)

70. L'arrondissement du Jura, 1889.
71. Le rachat du Central, 1891.
72. L'abatage israélite, 1893.
73. Le droit au travail, 1894.
74. L'entente avec la France, 1895.
75. Discours d'ouverture des sessions de 1896.

A cette liste, témoin d'un immense labeur (et dire qu'on accusa parfois Stockmar de paresse !), j'ajouterai les extraits que j'ai publiés de ses **Notes et Souvenirs** dans la **Bibliothèque universelle** de décembre 1919 et janvier 1920. En les parcourant, on se convaincra des dons supérieurs de cœur et de l'esprit qui furent prodigués à Joseph Stockmar et du noble usage qu'il en fit.

En terminant cette biographie, je ne peux me défendre s'exprimer un regret : c'est qu'il n'ait pas laissé le livre qui l'eût classé parmi les plus distingués de nos historiens. Il nous dit, dans ses **Notes et Souvenirs** : « Si j'avais eu des loisirs, j'aurais écrit l'histoire du kulturkampf en Suisse. L'impartialité, favorisée par un recul de 40 ans, ne me coûterait rien, car si les

circonstances m'ont conduit à jouer un bout de rôle dans cette tragi-comédie, c'était bien sans l'avoir recherché et sans passion d'aucune sorte. Il est difficile à la nouvelle génération de se représenter l'état d'esprit de ses devaneiers de 1872, et ceux même qui ont vécu ces jours troublés n'en ont gardé que le souvenir d'une mêlée confuse, où les adversaires combattaient sous des drapeaux d'emprunt, où la cause de l'ancienne foi était soutenue par les incrédules contre les fidèles, mais où, des deux côtés, la défense des croyances religieuses servait à masquer d'autres intérêts. Lutte sournoise, commencée, poursuivie, achevée dans l'équivoque. Tout compte fait, beaucoup de bruit pour rien ».

Pour rien ? Est-ce bien juste ? Notre vie publique n'a-t-elle pas été empoisonnée pendant longtemps ?

Mais les regrets sont superflus. Au demeurant, si Joseph Stockmar n'a pas écrit l'histoire du kulturkampf en Suisse, il a un autre titre à la gratitude de ses concitoyens, et c'est d'avoir été le pacificateur du Jura.

VIRGILE ROSSEL.

+ Jean Bouchat

Une des figures les plus sympathiques des Franches-Montagnes vient de disparaître. Jean Bouchat, en effet, a passé la plus grande partie de sa vie dans notre contrée, où il joua de bonne heure un rôle important. Né en 1849, il ouvrit une étude de notaire qui devint bientôt une des mieux achalandées de Saignelégier. Doué d'un caractère affable, plein de droiture, il mérita, hâtons-nous de le dire, toute la confiance dont il jouit toujours.

Mais il joua aussi un rôle politique. Libéral convaincu, il lutta pour son parti auquel il resta fidèlement attaché jusqu'à son dernier jour. Appelé aux fonctions de préfet de son district, il fut un magistrat intègre et avenant. Mais la politique ne veut pas reconnaître les qualités d'un homme. Aussi en 1894, lorsque le peuple fut appelé à élire les fonctionnaires de district, la préfecture passa en d'autres mains. Il retourna donc à son étude où il retrouva bientôt son ancienne clientèle.

Jean Bouchat fut un des membres fondateurs de la succursale de Saignelégier de la Banque Populaire Suisse, dont il présida longtemps le Conseil d'administration. Il fut aussi appelé à faire partie de la Commission de l'Ecole d'agriculture du Jura à Porrentruy. Enfin, il s'intéressa à la construction des lignes de chemins de fer qui tirèrent les Franches-Montagnes